

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Centre Aquatique Intercommunal

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Val Parisis (CAVP)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yannick Boëdec - Président de la CAVP

RCS / SIRET

2 0 0 0 5 8 4 8 5 0 0 0 1 8

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. d)	Centre aquatique olympique intercommunal dont la FMI (Fréquentation Maximale Instantanée) sera de 2 538 personnes.
41. a)	Zone de stationnement semi-perméable

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'équipement de type GE (grand équipement) répondra tant aux besoins à l'échelle locale et supra-territoriale, qu'aux exigences de la Fédération Française de Natation et aura un pôle sport/santé ambitieux permettant de limiter le déficit d'exploitation. Cet équipement sera intégré à son contexte urbain à proximité directe du centre commercial "Les Portes de Taverny", de l'Autoroute A115 et du pôle sportif de Taverny (Stade Jean Pierre Le Coadic). Cet équipement sera également doté d'un sous-sol pour les locaux techniques.

Les places de stationnement seront en matériau semi-perméable en dalle alvéolaire en plastique recyclé rempli à l'aide de gravillon et de pavés pour le marquage au sol.

Elles permettront le stationnement de 197 places véhicules légers dont 8 places PMR + 9 places pour le personnel.

Cette zone de stationnement permettra l'infiltration de l'eau de pluie d'autant plus que des pentes entraîneront ces eaux vers trois bassins d'infiltration situés au pourtour de celle-ci.

4.2 Objectifs du projet

Un triple objectif :

- Remplacer deux anciennes piscines (celles de Taverny et de Saint-Leu-la-Forêt) dont les réhabilitations sont onéreuses et contraintes.
- Rééquilibrer la répartition des équipements aquatiques sur le territoire
- Développer les pratiques sportives aquatiques dans leurs diversités

Le tout conçu dans un équipement dont le concept architectural émane ainsi de la spécificité du programme, du site et des lignes directrices d'implantation en intégrant l'univers végétal et aquatique dans les composantes du projet. Cette symbiose se décline à travers : la volumétrie, les ouvertures et leur transparence, les lignes dynamiques, les matériaux et leur traitement pour que le paysage arboré agisse comme un fond de scène aux activités aquatiques, plongeant les baigneurs dans un univers où le végétal est omniprésent.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est inscrit dans une démarche de chantier vert avec un suivi du tri sélectif avec un SOGED. L'objectif est aussi de réduire au strict minimum les nuisances (notamment en terme de bruit) avec un PIC -plan d'installation de chantier- avec notamment réduction de la vitesse, zonage du tri des déchets, palissades pour sécurité le site, etc..

Une charte de chantier respectueux de l'environnement sera notamment signée par l'ensemble des entreprises avec notamment la proscription de certains matériaux sur le chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'équipement de type GE répondra tant aux besoins à l'échelle locale et supra-territoriale, qu'aux exigences de la Fédération Française de Natation et aura un pôle sport/santé ambitieux permettant de limiter le déficit d'exploitation. A cet effet, il comportera :

- un espace couvert composé de :
 - un espace accueil,
 - des locaux administratifs,
 - des vestiaires et sanitaires,
 - des locaux clubs et compétitions
 - halle bassins comprenant : un bassin olympique, une fosse de plongeon, un bassin de récupération, un spa, un espace jeux d'eau, des gradins, des plages ;
 - des annexes à la halle bassin avec divers locaux (MNS, infirmerie, techniques, rangements...).
 - un espace bien-être / sec comprenant salles de cours collectifs, salle de multifonction publique, salle cardio, rangements, vestiaires/sanitaires
 - un espace bien-être / santé humide avec hammam, sauna, jacuzzi, espace cryothérapie (20 m²), espace kiné, parcours aquatique, tisanerie/détente, solarium, bassin balnéo, plages, vestiaires/sanitaires, local d'entretien
- un espace extérieur avec parking, places de stationnement bus, dépose minute, parvis, stationnement 2 roues, parc de stationnement personnel, cour de service
- le traitement des espaces résiduels intégrant des aménagements paysagers et sportifs dont les liaisons douces entre les villes de Taverny, Saint-Leu-la-Forêt et Le Plessis-Bouchard

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Comme tout projet de construction, une demande de permis de construire sera déposée afin de faire valider l'ensemble des adéquations du projet avec le PLU et les recommandations notamment du SDIS pour la sécurité incendie.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher pour l'équipement au sol	5 102 m ²
Surface Espaces extérieurs	16 722m ²
Surface de stationnements semi-perméable	6 310m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Théroigne de Méricourt
95150 Taverny

(n° non attribué à ce jour)

Projet intercommunal entre Taverny
et Saint-Leu-la-Forêt

Coordonnées géographiques¹

Long. 49° 00' 43" 8N Lat. 02° 13' 31" 7E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit à l'échelle de l'intercommunalité est en cours d'élaboration
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui Plan de prévention des risques naturels, miniers et technologique approuvé par l'arrêté préfectoral n°130301 datant du 19/12/2013. Mais le site du projet n'est pas concerné par cette zone
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de cet équipement atteindra la certification NF HQE avec le choix de matériaux bio-sourçés
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de l'équipement a été ciblé de manière à préserver les espaces les plus riches en terme de flores.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous avons choisi ce site car il est déjà à côté d'une zone où des déplacements sont déjà présents. De plus, les piscines de Saint-Leu-la-Forêt et de Taverny (qui fermeront) sont à proximité directe (moins d'1 km) de la nouvelle.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seul le surplus d'air chaud produit par la chaufferie sera rejeté dans l'air mais du côté de l'autoroute A115
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le traitement des eaux usées et pluviales se feront selon un mode séparatif. Les eaux usées seront raccordées au réseau d'assainissement à proximité et les eaux pluviales seront infiltrées dans le terrain de la parcelle.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un tri sélectif sera mis en place sur place avec des bacs de collecte mis à cet effet

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Traitement acoustique très performant de l'équipement afin que l'environnement bruyant existant (Autoroute A115 et Centre Commercial Les Portes de Taverny) ne nuise pas à l'exploitation du site ; mais aussi pour que celui-ci annihile les bruits liés aux activités sportives sur son environnement. De plus, un choix fort a été acté dans le fait de ne pas réaliser de solarium ou d'espaces extérieurs ouverts au public. Toutes activités humaines se feront dans l'enceinte du bâtiment.

Par son architecture inspirée à la fois de la nature et de l'environnement aquatique, le centre de Taverny est doté d'une identité végétale forte, avec notamment 9 500 m² d'espaces verts au sol où sont représentés au moins 3 strates végétales différentes (arbres, arbustes, herbes, ...), adaptées au climat local, peu allergènes et peu demandeuses en eau.

Les noues et modelés paysagers raccordent le parking et ses abords aux terrains mitoyens et les massifs arbustifs orientent les usagers jusqu'au hall d'entrée. Du côté Nord-Est, l'espace de détente extérieur est protégé des vents par des massifs bas et des arbres hauts, en profitant pleinement des apports lumineux naturels. Cette végétalisation permet également de rafraîchir naturellement les espaces extérieurs et d'éviter la création d'îlot de chaleur désagréable en été.

Cette conception paysagère permettra également de favoriser la biodiversité à l'échelle faunistique.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, ce projet se veut être vertueux pour son environnement dans ce terrain laissé en friche (sans usages organisés). Nous avons imposé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de ce projet des cibles HQE très performantes et une empreinte Carbone maîtrisée par le choix de matériaux bio-sourcés. Pour exemple : la structure de la charpente est constituée de fermes en bois lamellé-collé dont la composition et les propriétés structurelles sont directement inspirées du monde végétal. La mise en scène de l'ensemble des volumes se fait dans une configuration optimale de lumière et d'ensoleillement et s'appuie sur une conception bio-climatique. L'intégration paysagère a fait aussi l'objet d'un travail approfondi. En effet, le projet s'inscrit au sein de nouvelles liaisons douces, en relation harmonieuse avec la trame verte (de la forêt de Montmorency à la Plaine et bois de Boissy) et participe à une valorisation du site, dans une relation apaisée avec le paysage environnant.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Complément au cerfa n°14734*03 - La Notice développement durable du projet - L'étude écologique faite sur site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Beauchamp**

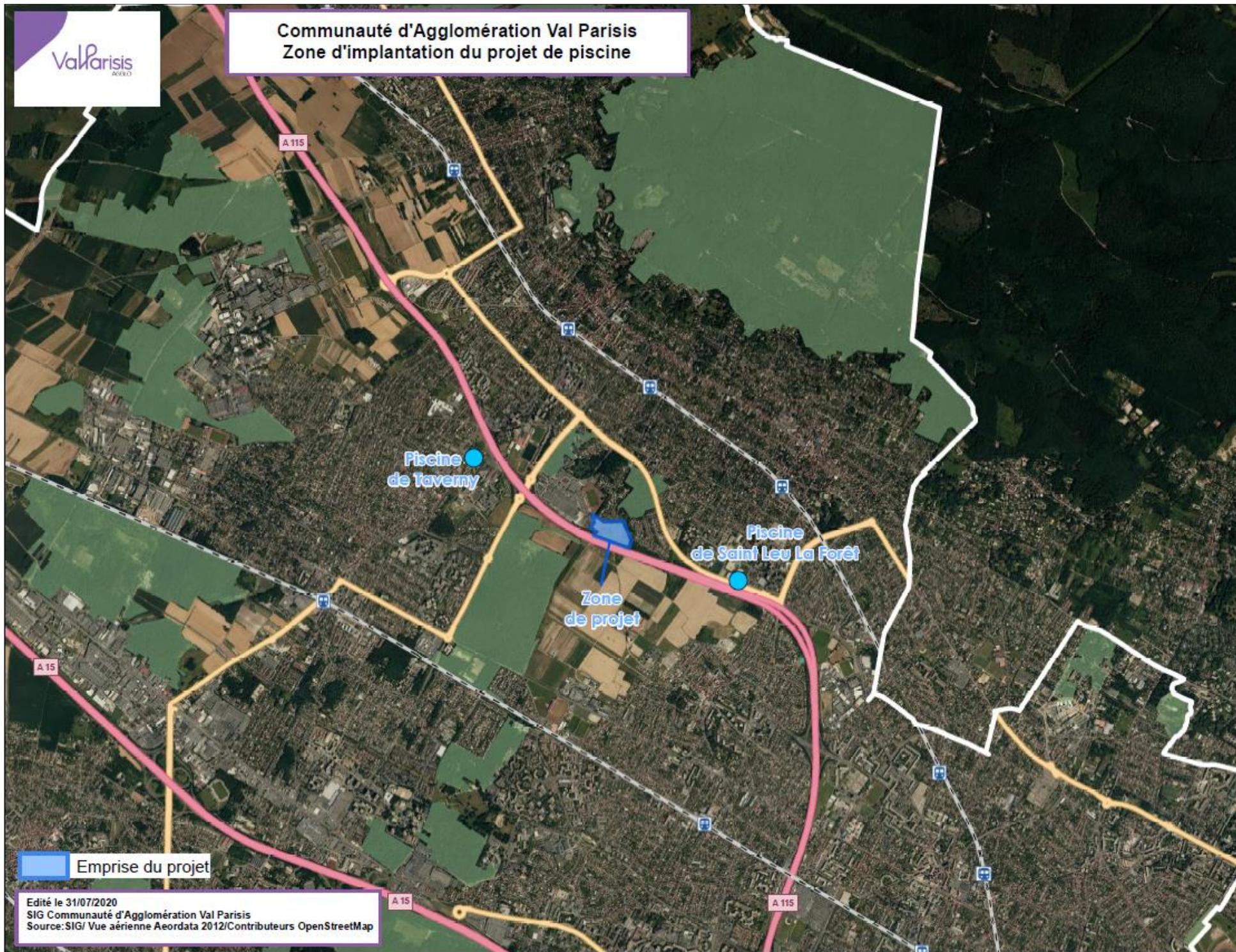
le, **20/07/2020**

Signature



Le Président

Y. Boëlle



Emprise du projet

Edité le 31/07/2020
SIG Communauté d'Agglomération Val Parisis
Source: SIG/ Vue aérienne Aeordata 2012/Contributeurs OpenStreetMap

Photos de la zone d'implantation

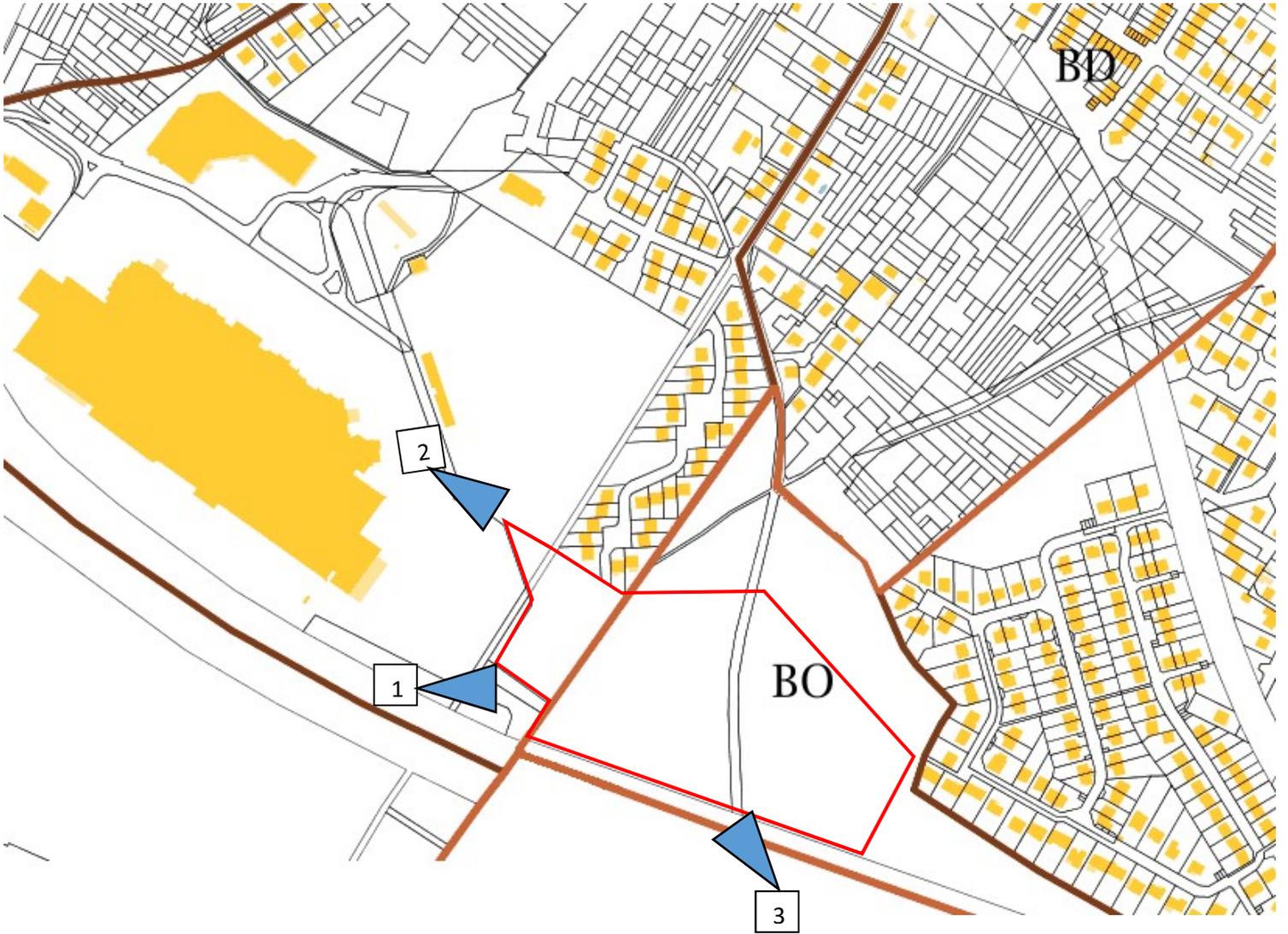


Photo n°1 (du 21/07/20) :



Photo n° 2 (du 10/03/20) :



Photo n°3 (de juillet 2019)





STADE
JEAN PIERRE
LE COADIC

DESSERTE ROUTIERE

CENTRE
COMMERCIAL

PISCINE
INTERCOMMUNALE
OLYMPIQUE

TAVERNY

SAINT-LEU-LA-FORET

BOIS D'AGUERE

TRAME VERTE

PISTE CYCLABLE

AUTOROUTE A115

STATIONNEMENT

PARVIS

COUR
DE SERVICE

STATIONNEMENT BUS

STATIONNEMENT
PERSONNEL

- - - LIMITES COMMUNALES
- CHEMINEMENTS PIETONS
- PISTE CYCLABLE
- DESSERTE ROUTIERE



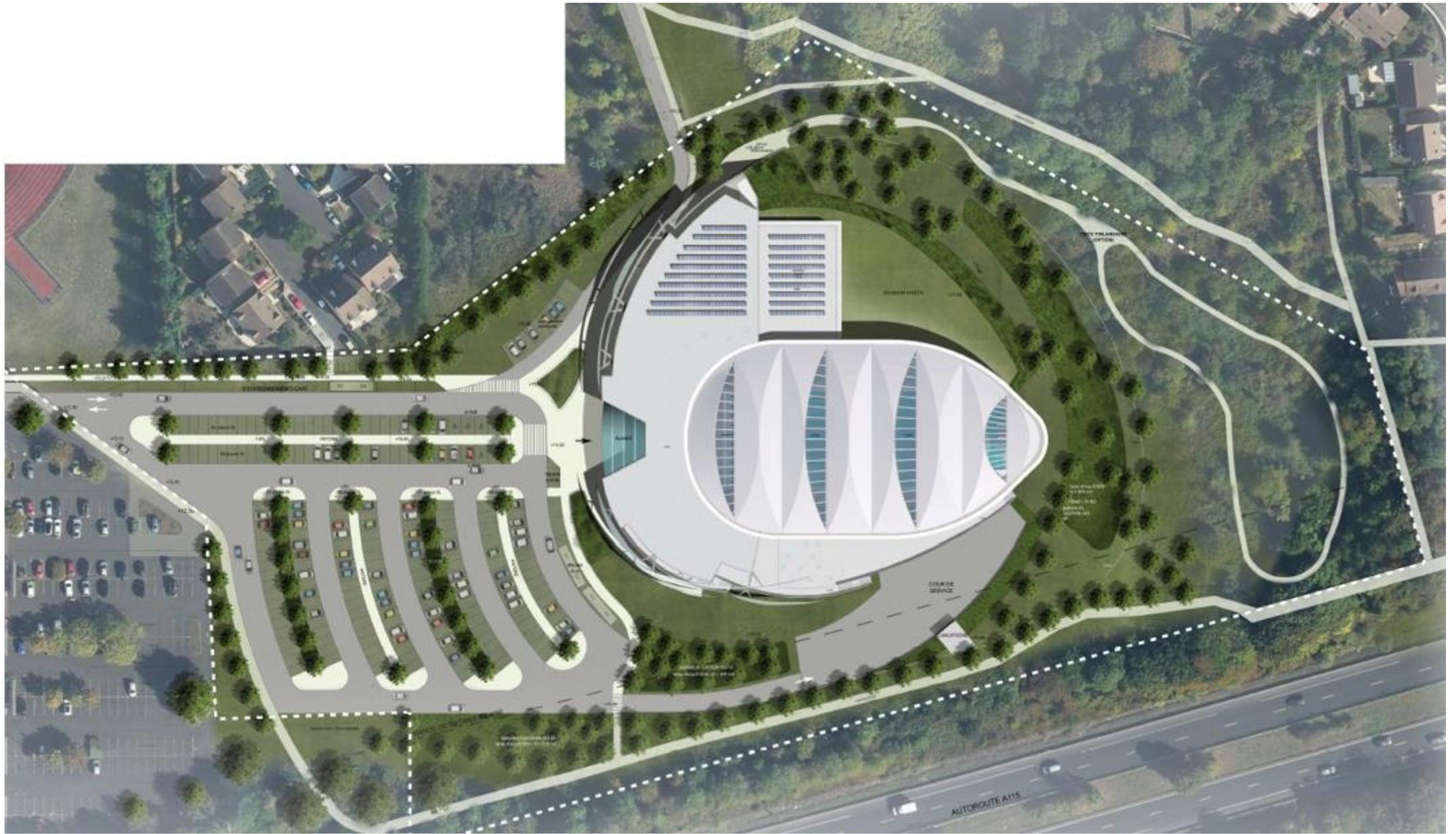
Plan Projet



FACADE NORD EST - ECHELLE 1/200



FACADE SUD EST - ECHELLE 1/200



Plan des abords du projet



Les sites Natura 2000 du Vexin français

